Clinique de la main
Dr LEQUINT – Dr RASMONT

GRAND HÔPITAL de CHARLEROI

Vous venez d'être opéré d'une fracture de poignet. Vous trouverez ci-dessous les informations concernant cette intervention et les suites de celle-ci.

Un rendez-vous est fixé dans les prochains jours. N'hésitez pas à poser d'autres questions à votre chirurgien durant cette consultation.

1. L'intervention chirurgicale a permis de remettre le poignet dans la bonne position et de maintenir la fracture à l'aide d'une plaque et de vis.

2. Vous rentrerez à la maison avec une attelle plâtrée et le bras en écharpe. Il n'est pas nécessaire de l'enlever ou de réaliser le pansement jusqu'à la prochaine consultation.

3. La prochaine consultation est fixée avec votre chirurgien dans les 3 à 4 jours qui suivent. Durant cette période, il est important de prendre les antidouleurs et les anti-inflammatoires s'il n'y a pas de contre-indication.

4. Vous pouvez dès à présent commencer à bouger les doigts et le pouce. Il est impératif de garder le bras en écharpe le plus possible pour éviter tout gonflement qui ralentirait la rééducation.

5. Le pansement sera réalisé à la première consultation. Le plâtre sera enlevé. Il sera remplacé par une petite attelle amovible dans le but d'avoir un soutien confortable.

6. Vous pourrez commencer la kinésithérapie dès le retrait du plâtre après 3 à 4 jours.

7. L'attelle amovible est à porter en fonction de votre confort. Vous pouvez l'enlever petit à petit pour réaliser les activités légères de la vie quotidienne.

8. L'objectif de la rééducation est d'avoir une mobilité presque complète aux alentours de 6 semaines et de retrouver la force entre 6 semaines et 3 mois.

9. La plaque peut être enlevée au plus tôt à partir de 6 mois. Néanmoins, la décision est prise avec votre chirurgien en fonction de l'âge, du type de fracture et de la gêne éventuelle causée par le matériel.

Dr Thierry LEQUINT
1-89905-21-480

Dr Quentin RASMONT
1-96129-05-480